

Producteur de Jus de Pomme et Cidres Biologiques, de Pommeau de Normandie et de Calvados Pays d'Auge, le Manoir d'Apreval est une propriété familiale située à Pennedepie, dans le Nord Pays d'Auge entre Honfleur et Deauville-Trouville.

Ouvert au public depuis plus de 15 ans, nous proposons différentes formules de visites guidées et commentées de notre site de production : des vergers au chai, en passant par le pressoir et la cuverie, nous vous ferons partager les méthodes de fabrication de nos produits.

La visite guidée dure environ 30 minutes et peut être suivie par une dégustation, une collation, un jeu ou un repas.

NOS FORMULES DE VISITE GROUPES 2017

valables pour les groupes à partir de 20 personnes

Prix par personne / gratuités chauffeur(s) et
1 guide (ou accompagnateur)



La visite guidée et les boissons sont comprises dans chaque formule

FORMULE APREVAL 4 € TTC

Moment privilégié avec la dégustation des 3 fleurons de notre production : Cidre, Pommeau de Normandie et Calvados AOC Pays d'Auge « Réserve » 4 ans. DUREE 1h

FORMULE PAIN D'EPICES 6,85 € TTC

Venez découvrir un délicieux pain d'épices artisanal pour agrémenter votre dégustation de Cidre, Pommeau et Calvados. DUREE 1h15

FORMULE FROMAGES 10,40 € TTC

Nous vous ferons découvrir les 3 incontournables fromages normands (Camembert, Pont L'Evêque, Livarot) en association avec le Cidre, le Pommeau et le Calvados. DUREE 1h30

FORMULE GOUTER 11,35 € TTC

Dans l'après-midi, venez déguster une délicieuse tarte aux pommes servie accompagnée de crème fraîche normande et de Cidre, Pommeau et Calvados. DUREE 1h30

FORMULE JEU CROQUE 14,90 € TTC

Venez découvrir notre « savoir faire » dans une ambiance de challenge par équipe.

Au programme : visite du domaine, quiz sur la pomme, dégustations à l'aveugle et épreuve de rapidité, et bien sûr une dégustation de Cidre, Pommeau et Calvados.

La meilleure équipe remportera un cadeau ainsi que le diplôme de « Grand Chevalier de la Pomme ». DUREE 1h45-2h

FORMULE BUFFET NORMAND 27,60 € TTC

Pommeau en apéritif, Cidre, terrine de canard, salade verte et tomates au vinaigre de cidre, concombres à la crème, pommes de terre rissolées, 3 fromages normands (Camembert, Pont l'Evêque, Livarot), pain d'épices artisanal, café et digestif : Calvados « Réserve » 4 ans. DUREE 1h30-2h

FORMULE BUFFET AUGERON 34,90 € TTC

Pommeau en apéritif, Cidre, rillettes de canard, rôti de bœuf froid, pommes de terre rissolées et légumes grillés, 3 fromages normands, tarte aux pommes, café et digestif : Calvados « Réserve » 4 ans. DUREE 2h-2h30

ou DEJEUNER AUGERON 37,60 € TTC avec service à table

FORMULE DEJEUNER PAYS D'AUGE 41,10 € TTC avec service à table

Pommeau en apéritif, Cidre, terrine de poisson, poulet « Vallée d'Auge » sauce crème-Calvados, pommes de terre rissolées et tomates au four, 3 fromages normands, tarte aux pommes, café et digestif : Calvados « Réserve » 4 ans. DUREE 2h30-3h

TVA appliquée : 20% sur les visites et boissons alcoolisées et 10% sur les repas et collations

FORMULES ENFANTS (moins de 16 ans)

FORMULE ECOLE 3,20 € TTC

Visite pédagogique suivie d'une dégustation de jus de pomme biologique « pur jus ». DUREE 1h

FORMULE PAIN D'EPICES ENFANTS 4,80 € TTC

Visite suivie d'une dégustation de jus de pomme accompagné d'un délicieux pain d'épices artisanal. DUREE 1h15

FORMULE FROMAGES ENFANTS 6,80 € TTC

Visite suivie d'une dégustation de jus de pomme agrémenté des 3 fromages normands (Camembert, Pont L'Evêque, Livarot). DUREE 1h15

FORMULE VIE DE LA POMME 6,50 € TTC

Formule adaptée aux enfants de 6 à 11 ans

Cette activité permettra aux enfants de mieux connaître la pomme. Elle comprend une visite de la cidrerie, un questionnaire individuel ou en équipe ainsi qu'une dégustation de jus de pomme et de pain d'épices artisanal. DUREE 1h30

FORMULE JEU CROQUE ENFANTS 12,50 € TTC

Formule adaptée aux enfants de plus de 12 ans

Cette activité ludique permettra aux enfants de mieux connaître « savoir faire » : visite du domaine, quiz sur la pomme, dégustations à l'aveugle et épreuve de rapidité, et bien sûr une dégustation de jus de pomme. La meilleure équipe remportera un cadeau ainsi que le diplôme de « Grand Chevalier de la Pomme ». DUREE 1h45-2h



Manoir d'Apreval - 15 chemin des Mesliers
14600 Pennedepie - FRANCE
Tel : +33(0)2.31.14.88.24 - Fax : +33(0)2.31.81.28.38
E-mail : apreval@apreval.com - www.apreval.com

Conditions Générales de Vente FORMULES DE VISITE GROUPES 2017

valables pour les groupes à partir de 20 personnes

Nombre de participants

Nos formules groupe sont valables pour des groupes de **20 personnes minimum**.

Le **nombre maximum** de participants dépend de la formule choisie :

- **120** pour les formules *Apreval, Ecole, Pain d'Épices et Fromages* (les groupes de plus de 60 personnes seront fractionnés en **sous-groupes de 60 personnes maximum**)
- **60** pour la formule *Goûter* et les formules REPAS (*Buffet normand, Buffet ou Déjeuner Augeron, Déjeuner Pays d'Auge*) ;
- **40** pour les formules JEU (*Jeu croque et Vie de la pomme*).

Tarifs - Gratuités

Nos tarifs sont valables du 1er janvier au 31 décembre.

Il s'agit du prix par personne pour 20 personnes minimum.

Pour les formules scolaires, nous accordons la gratuité **au(x) chauffeur(s) et à tous les accompagnateurs**.

Pour les autres formules, nous accordons la gratuité **au(x) chauffeur(s) et à un guide ou un accompagnateur**.

Pose d'option

La pose d'option est possible. La demande devra être faite **par écrit** puis confirmée par le demandeur, également par écrit, au plus tard **30 jours avant** la date de la prestation pour les formules REPAS et **15 jours avant** pour les autres formules.

La pose puis l'annulation ou la confirmation de l'option doivent avoir été **validées par écrit par le Manoir d'Apreval**.

Réservation - Acomptes

Les réservations sont prises en compte à réception d'une **demande écrite** (e-mail, fax ou courrier) du demandeur et doivent avoir été **validées par écrit par le Manoir d'Apreval**.

La demande de réservation devra comporter obligatoirement les éléments suivants : le nom et l'adresse de facturation, la formule choisie, la date et l'horaire de la visite, le nombre approximatif de participants (chauffeur(s) et guide ou accompagnateur compris).

La réservation ne sera effective qu'à réception d'un **acompte** (par chèque, virement ou carte bancaire) qui sera encaissé au moment de la réservation et dont le montant dépend de la prestation choisie et du nombre de participants communiqué lors de la réservation (sauf entente préalable mentionnée par écrit entre le demandeur et le Manoir d'Apreval) :

- Pour les formules *Ecole et Apreval*, un acompte de **20%** du montant de la prestation vous sera demandé.
- Pour les formules *Fromages, Pain d'épices et Goûter* ou les formules JEU (*Jeu croque et Vie de la pomme*), il est de **30%** du montant de la prestation.
- Pour les formules REPAS (*Buffet normand, Buffet ou Déjeuner Augeron, Déjeuner Pays d'Auge*), il est de **40%** du montant de la prestation.

La **confirmation du nombre de participants** (chauffeur(s) et guide ou accompagnateur compris) devra être faite dès que possible et au plus tard **la veille** de la prestation pour les formules *Apreval et Ecole*, **10 jours avant** pour les formules *Pain d'Épices, Fromages et Goûter* et les formules JEU et **15 jours avant** pour les formules REPAS.

Modalités de paiement - délai

Le montant total TTC de la facture ou le solde (acompte déduit) sera à régler soit **sur place le jour de la visite** (paiement par chèque, carte bancaire ou espèces), soit à **réception de facture** après la visite (paiement par chèque, carte ou virement bancaire).

Toute autre modalité de paiement est soumise à entente préalable mentionnée par écrit entre le demandeur et le Manoir d'Apreval.

Annulation - Modification du nombre de participants

- Pour les formules *Ecole et Apreval*, l'**annulation** de la réservation est possible sans pénalité **jusqu'à 12h la veille** de la prestation. En cas d'annulation passée ce délai, l'acompte de 20% versé lors de la réservation ne vous sera pas restitué et restera acquis par le Manoir d'Apreval.
- Pour les formules *Fromages, Pain d'épices et Goûter* ou les formules JEU (*Jeu croque et Vie de la pomme*), si l'annulation intervient moins de **10 jours avant** la date de la prestation, l'acompte de 30% versé lors de la réservation ne

vous sera pas restitué et restera acquis par le Manoir d'Apreval.

- Pour les formules REPAS (*Buffet normand, Buffet ou Déjeuner Augeron, Déjeuner Pays d'Auge*), l'acompte de 40% versé lors de la réservation restera acquis par le Manoir d'Apreval pour toute annulation intervenant moins de **15 jours avant** la date de la prestation.

Toute modification du nombre confirmé de participants (à la hausse ou à la baisse) devra être signalée dès que possible et au plus tard :

- **à l'arrivée du groupe** (avant le début de la visite) pour les formules *Ecole et Apreval* ;
- **5 jours avant** pour les formules *Fromages, Pain d'épices et Goûter* ou les formules JEU ;
- **8 jours avant** pour les formules REPAS (*Buffet normand, Buffet ou Déjeuner Augeron, Déjeuner Pays d'Auge*).

Aucune **modification à la hausse** de ce nombre ne pourra avoir lieu passé ce délai.

Pour toute **modification à la baisse** non signalée ou faite passé ce délai, des frais correspondant au montant de l'acompte versé pour la prestation seront appliqués (sauf entente préalable mentionnée par écrit entre le demandeur et le Manoir d'Apreval).



**Manoir d'Apreval - 15 chemin des Mesliers
14600 Pennedepie - FRANCE**

**Tel : +33(0)2.31.14.88.24 - Fax : +33(0)2.31.81.28.38
E-mail : apreval@apreval.com - www.apreval.com**